

## Séance du 24 août 2020

### Finances

Les Conseillers ont pris connaissance du solde de la situation de caisse communale à la date du 30 juin 2020 qui s'élève à 36.041.636,58€.

### Rénovation de la Collégiale Sainte-Gertrude

Il y a une douzaine d'années, la Ville s'est attelée à la rénovation de la Collégiale. Le chauffage ainsi que l'éclairage intérieur ont été remplacés. « Nous avons aussi lancé une procédure de rénovation extérieure dont celle de l'éclairage car il s'avère très énergivore et beaucoup de lampes sont irremplaçables. En 2019, nous avons opté pour la remise à neuf de l'éclairage « permanent » (c'est-à-dire tous les soirs) et pour l'installation d'un éclairage plus « événementiel » uniquement de l'avant-corps », a expliqué le Bourgmestre Pierre HUART. Le coût de ces travaux est estimé à 1.997.670€.

ème

En outre, pour fêter le 975<sup>ème</sup> de la Collégiale, la Ville a mis autour de la table les différents acteurs. Diverses activités auront lieu de septembre 2021 à septembre 2022. Le programme n'est pas encore définitif mais l'événement phare sera très certainement l'exposition qui portera sur les fouilles réalisées en 2009 et 2010.

### « Quand datas et usagers dessinent l'espace public »

C'est le Bourgmestre Pierre HUART qui a présenté ce nouveau projet smart city. « Dans le cadre d'un appel à projets intitulé Territoire intelligent de la Région wallonne, la Ville va acquérir du mobilier urbain amovible. Ces éléments comme des mats, bancs, range-vélos... seront modulables en fonction des événements. Ils seront placés en centre-ville ».

### Plan opérationnel visant une dynamisation commerciale du centre-ville

Suite à l'appel à projet 2019 de la Province du Brabant wallon, la Ville lance un marché de service pour désigner un auteur de projet pour l'élaboration d'un plan opérationnel visant une dynamisation commerciale axée autour du centre-ville.

L'Echevin du Commerce Benoît GIROUL a précisé que ce marché sera divisé en 2 parties : une mise à jour des données du schéma de structure commerciale estimée à 20.000€ et un plan opérationnel d'actions concrètes estimé à 40.000€. « Un comité d'accompagnement ainsi qu'une participation citoyenne sont aussi prévus », a-t-il ajouté.

### Modification de dénomination de voirie

Le Bourgmestre Pierre HUART a présenté la nécessité de clarifier la dénomination d'une partie de la voirie Chemin de Rêves à Bois de Nivelles. Il a été approuvé la dénomination « Vieux Chemin de Bruxelles » pour l'entièreté du tronçon allant de la chaussée de Charleroi à Nivelles jusqu'à la chaussée de Namur à Thines.

### Modification de voirie

Pour permettre aux Habitations sociales du Roman País de construire les 26 logements rue Sainte-Barbe, il a été décidé de modifier la voirie. Une partie de ces nouveaux logements sera destinée à la vente et l'autre à la location.

### Le parc d'affaires « Les Portes de l'Europe » va s'agrandir

En 2007-2008, la Région wallonne a lancé un appel à projets pour étendre les parcs d'affaires.

Le choix de la Ville et d'in BW s'est porté sur « Les Portes de l'Europe ».  
« Actuellement, ce parc s'étend sur 83 ha. Près de 90 % est déjà occupé, ce qui signifie que sous peu, il sera saturé. La Région wallonne et in BW ont décidé de l'étendre de 31ha 89ca, soit près de 50 % en plus », a déclaré le Bourgmestre Pierre HUART.

### **Prolongation de la Foire d'automne**

Il a été approuvé de prolonger la Foire d'automne. Elle aura lieu du 27 septembre au 16 octobre. « Nous avons décidé de soutenir les forains en prolongeant la Foire et en plafonnant le coût », a affirmé l'Echevin des Foires Benoît GIROUL.

### **Rue cyclable**

Evelyne VANPEE est intervenue au sujet des effets positifs du confinement qui ont remis les gens à vélo. Elle a voulu connaître la position de la Ville quant à l'appel à projets Wallonie cyclable lancé par la Région wallonne.

L'Echevin Pascal RIGOT lui a énuméré toutes les actions que la Ville allait mettre en place (cfr page 6). « Je comprends la grande impatience des cyclistes et du GRACQ mais ces aménagements demandent une budgétisation, des avis des experts avant d'être concrétisés », a-t-il dit.

Quant à Pierre HUART, il a expliqué la volonté de transformer toutes les rues de l'intra muros en « rue cyclable » sauf les rues de Saintes, Soignies et Mons.

Valérie DE BUE a confirmé que ce genre d'aménagements légers pouvaient être intéressants. « Pour la signalisation de ces zones, on pourrait répéter le marquage au sol sans positionner des panneaux. Cette procédure irait plus vite et il n'y aurait pas de cahier des charges à établir », a-t-elle précisé.

### **Collectif Spluc**

Véronique VANDEGOOR a interpellé le Collège communal à propos d'un courrier transmis à tous les mandataires par le « collectif du Spluc ».

Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé cette sera anamysée lors de la prochaine réunion du Groupe « circulation » qui a lieu le 10 septembre.

### **Appel aux bénévoles pour les écoles de devoirs**

Aux questions d'Evelyne VANPEE, l'Echevine Isabelle BOURLEZ a confirmé que le personnel est plus âgé donc considéré comme à risque. « Notre coordinateur ATL a déjà pris un rendez-vous avec le président des HBM pour l'utilisation d'autres locaux à Sainte-Barbe ».

Les Conseillers Louison RENAULT et Vinciane HANSE ont proposé de faire un appel aux futurs enseignants. Sacha POSILOVIC a suggéré de s'inspirer de la commune d'Ixelles qui propose ce travail d'intérêt général lors d'une médiation.

### **Sentier de la rue du Paradis à la rue de l'Enseignement ?**

Véronique VANDEGOOR a évoqué la réhabilitation du sentier de la rue du Paradis à celle de l'Enseignement pour améliorer le cheminement piéton.

« Nous avons écrit à la Province car une partie appartient à l'IPET. En plus, il y a des escaliers. Une rencontre est prévue », a précisé le Bourgmestre Pierre HUART.

### **Mesures de distanciation**

Louison RENAULT a posé diverses questions concernant les mesures de distanciation prises dans différents domaines d'activités.

Au niveau sportif, l'Echevin Hubert BERTRAND a énuméré les mesures prises à la piscine, salle omnisports, salle des Heures Claires...

Au niveau culturel, l'Echevin Grégory LECLERCQ a confirmé que le cinéma Ciné 4 avait rouvert le 10 juillet et accueille la moitié de sa capacité. Il a salué la saison culturelle pendant les mois de juillet et août qui a bien fonctionné surtout en plein air. Il a aussi précisé que le nombre de places dans la salle de spectacle est limité, ce qui engendre souplesse et inventivité de la part des prestataires.

En ce qui concerne les Fêtes, l'Echevin regrette l'annulation de la braderie mais la sécurité prime. La rentrée du Tour Sainte-Gertrude devra être adaptée. Les sociétés carnavalesques n'ont pas pu organiser leur souper... et une réunion pour l'organisation du carnaval est prévue le 10 septembre prochain.